

## PLATEFORME ÉLECTORALE MUNICIPALE POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2019 **LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT FAIRE SA JUSTE PART POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS**

**Macamic, le 10 octobre 2019** —Le conseil municipal de la Ville de Macamic joint sa voix à celle de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour demander une augmentation significative du financement fédéral pour le développement des régions.

*« Les municipalités sont responsables de 60 % du coût des infrastructures, alors qu'elles ne reçoivent que 10 % des revenus. De son côté, comme le gouvernement fédéral perçoit le quart des revenus publics au Québec, il peut, et doit faire mieux pour soutenir les régions financièrement »,* a soutenu le président de la FQM, M. Jacques Demers.

*« Malgré des demandes répétées de la FQM et les nombreuses résolutions transmises par l'ensemble des municipalités du Québec, le gouvernement fédéral a décidé de maintenir sa décision de ne pas reconnaître certains bâtiments municipaux dans les catégories de projets admissibles à la TECQ. Les besoins des municipalités sont grands et cette situation doit changer! »* précise la mairesse de la Ville de Macamic, Mme Lina Lafrenière.

### **Un gouvernement fédéral partenaire pour le développement des régions**

À titre de porte-parole des régions, la FQM demande au prochain gouvernement fédéral d'agir comme partenaire via six axes d'intervention :

- La régionalisation de l'immigration
- Les infrastructures
- Le déploiement des services Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec
- La lutte contre les changements climatiques
- Le transport aérien, ferroviaire et les installations portuaires dans les régions du Québec
- La gestion du territoire en partenariat avec les municipalités et les MRC

*« Le développement de l'ensemble des communautés locales et régionales dépend en grande partie de la volonté du gouvernement fédéral à s'atteler à la tâche pour régler ces dossiers »,* a souligné M. Demers.

### **À propos de la Ville de Macamic**

Située dans la MRC d'Abitibi-Ouest, dont elle est la deuxième en importance, la Ville de Macamic compte un peu plus de 2 850 habitants. Couvrant une superficie totale d'environ 240 km<sup>2</sup>, Macamic compte deux territoires urbains, une vaste campagne avec des terres agricoles, des forêts immenses et des sites de villégiature très prisés.

### À propos de la FQM

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) s'est établie comme la porte-parole des municipalités et des régions du Québec. Ayant comme priorité la défense de l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

Vous pouvez également nous suivre sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

-30-

**Source :** Eric Fournier, directeur général  
**Ville de Macamic**  
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0  
819 782-4604, poste 238  
[efournier.macamic@mrcao.qc.ca](mailto:efournier.macamic@mrcao.qc.ca)

**Renseignements :** Francis Martel  
Conseiller aux relations avec les médias  
Cellulaire : 418 931-0450  
[fmartel@fqm.ca](mailto:fmartel@fqm.ca)